

## **La Vie Claire réagit à l'amendement du Sénat visant à supprimer l'Agence Bio**

**À l'aube du Salon de l'Agriculture, et alors que sonnent les 40 ans du label Agriculture Biologique, La Vie Claire, enseigne pionnière de la distribution de produits biologiques, exprime sa vive préoccupation suite à l'adoption par le Sénat d'un amendement visant à supprimer l'Agence Nationale pour la Promotion et le Développement de l'Agriculture Biologique, l'Agence BIO. Cette institution, pilier de la promotion et du développement de l'agriculture biologique en France, est essentielle pour soutenir un secteur clé de l'économie verte française.**

Dans le cadre des discussions sur le budget de l'agriculture, le Sénat a voté vendredi 17 janvier un amendement visant à supprimer l'Agence BIO, seul opérateur public dédié au développement et à la promotion de l'agriculture biologique. Une décision qui suscite une profonde incompréhension, notamment chez La Vie Claire, qui souhaite apporter son soutien à la préservation de cette entité cruciale : supprimer l'Agence BIO, c'est fragiliser tout un écosystème déjà sous pression et porter un coup d'arrêt à la transition agricole, pourtant cruciale pour l'avenir.

Depuis plus de 20 ans, l'Agence Bio est l'interlocuteur privilégié de la filière biologique en France de par son rôle déterminant dans l'accompagnement des agriculteurs biologiques et dans l'information des consommateurs. Garant de l'investissement public dans l'agriculture écologique, son soutien est plus que jamais nécessaire pour assurer la diversité des modèles agricoles et accompagner les transitions vers une agriculture durable et respectueuse de l'environnement. Un rôle d'autant plus vital au moment où le marché bio montre des signes encourageants de reprise après une période difficile.

Pour l'ensemble de la filière, et notamment les magasins spécialisés bio, l'Agence Bio, a permis d'accompagner des centaines de projets dans les territoires grâce à son expertise et son rôle fédérateur. Réduire ces efforts à des considérations budgétaires serait compromettre l'avenir de l'alimentation, des agriculteurs et de la planète.

La Vie Claire appelle donc à la préservation de l'Agence Bio, qui est bien plus qu'une simple entité administrative, et réaffirme son soutien à l'agriculture biologique française. La bio n'est pas l'affaire des seuls producteurs biologiques, il est le moteur d'une agriculture d'intérêt général, qui profite à l'ensemble de la société.

*« En tant qu'acteur engagé de longue date dans la promotion de l'agriculture biologique, nous voyons*

*chaque jour combien un soutien structuré et ambitieux est crucial pour le développement durable de notre filière. Cette décision, si elle est entérinée, pourrait compromettre les efforts collectifs déployés pour une transition écologique nécessaire et urgente. Nous appelons à une prise de conscience politique pour préserver cet outil indispensable qu'est l'Agence Bio, garant de la qualité et de l'avenir de notre alimentation. Nous invitons l'ensemble des acteurs, jusqu'aux consommateurs, à se mobiliser pour empêcher que cet amendement soit entériné »* ajoute Christelle Le Hir, Présidente du Directoire de La Vie Claire.

### **À propos La Vie Claire**

La Vie Claire, pionnière de la distribution de produits biologiques en France, est aujourd'hui un acteur majeur des enseignes bio sur le marché spécialisé et l'enseigne n°1 de la franchise bio. Forte de plus de 70 ans d'expérience et de savoir-faire, elle propose une offre riche de 6 000 références en moyenne en magasin dont plus de 2000 références à sa marque propre. Avec un réseau de 340 points de vente, La Vie Claire s'engage à garantir des produits biologiques et naturels de qualité irréprochable. Tous sont développés, analysés et sélectionnés selon des cahiers des charges uniques et plus exigeants que la réglementation en vigueur. La Vie Claire a également à cœur d'agir afin de développer les filières bio : elle apporte à ses fournisseurs un soutien fort pour les aider à démarrer et pérenniser leur activité. La Vie Claire bénéficie du label Bioentreprisedurable® qui reflète ses engagements forts en termes de stratégie RSE.

### **Contacts presse**

#### **Agence Monet**

Victoire Beau et Camille Fievre

lavieclaire@monet-rp.com